

JEAN BLOCH-MICHEL

**UN HOMME  
ESTIMABLE**

roman

*nrf*

GALLIMARD







**UN HOMME  
ESTIMABLE**

DU MÊME AUTEUR

*nrf*

LE TÉMOIN.

LES GRANDES CIRCONSTANCES.

LA FUITE EN ÉGYPTÉ.

JOURNAL DU DÉSORDRE.

*En préparation :*

LE VISAGE NU.

JEAN BLOCH - MICHEL

# UN HOMME ESTIMABLE

roman

*nrf*

GALLIMARD

5, rue Sébastien-Bottin, Paris VII<sup>e</sup>

*Il a été tiré de l'édition originale de cet ouvrage  
vingt-cinq exemplaires sur vélin pur fil Lafuma-  
Navarre, dont vingt numérotés de 1 à 20 et cinq,  
hors commerce, marqués de A à E.*

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous les pays, y compris la Russie.

© 1956 Librairie Gallimard.



## PROLOGUE

Le président se couvrit et quitta la salle, suivi de ses assesseurs. Une rumeur s'éleva, comme au théâtre quand le rideau vient de tomber. Au banc de la défense, Saurette se rassit, tandis que les gardes passaient les menottes à Pierre Collard avant de l'emmener. Saurette se retourna et vit Pierre livide, des gouttes de sueur autour de la bouche, s'efforçant de sourire. Il ne regardait pas Saurette, voulant lui montrer qu'il ne faisait pas d'exception en sa faveur dans le mépris qu'il manifestait à tous. Les gardes enjambèrent les bancs, ouvrirent la petite porte et le firent sortir.

La salle se vidait. Romuald qui, après avoir témoigné, était allé s'asseoir au premier rang du public, sortit parmi les derniers. Personne, aucun confrère, ne s'approcha pour féliciter Saurette de sa plaidoirie. Pourtant, il venait de sauver la vie d'un homme. Mais ce n'était pas cet isolement qui l'attristait. Une fois de plus, il pouvait mesurer tout ce qui séparait ce qu'il venait de faire de ce qu'il aurait voulu faire.

Tout ce qui séparait aussi le sentiment qui lui avait fait prendre la défense de Pierre Collard de l'appareil d'une justice à laquelle il lui avait fallu s'associer. Dix ans de réclusion à un garçon de vingt ans qui s'était inscrit à la milice quand il en avait dix-sept, cette peine suffisait pour montrer à Saurette l'inanité de ses efforts et que personne ne l'avait compris.

Le plus grave était sans doute de leur avoir inspiré lui-même une telle décision. Comment aurait-il pu l'éviter, puisqu'il ne pouvait faire autrement que de tenir compte de tout ce qui défigure la vraie justice : les lois, par exemple, et les institutions ? La vraie justice n'aurait exigé que de comprendre cet homme, de souffrir avec lui, peut-être de l'aimer. Aussi n'avait-il voulu qu'éviter une condamnation à mort et, somme toute, il y avait réussi. Mais cela ne pouvait lui inspirer aucune satisfaction. Il lui semblait que tout était encore à faire et que rien de ce qui venait de se passer n'avait d'importance.

Il rassembla ses papiers et les remit dans sa serviette. Le greffier était resté assis devant sa table, sous la lampe à abat-jour vert, et mettait en ordre ses registres. On avait éteint, et la grande salle n'était plus éclairée que par cette faible lumière. Saurette se leva. La représentation était terminée.

En se rendant au vestiaire, Saurette croisa quelques confrères qui s'attardaient dans les couloirs. Sans doute parlaient-ils de son affaire. Mais aucun ne fit un geste pour l'arrêter. Il avait fait scandale, une fois de plus, et on le lui montrait. Que sa robe fût usée, son rabat peu net, que tout son aspect témoignât de son mépris pour les conventions qui régnaient dans ce petit

monde, on avait déjà du mal à le lui pardonner. Mais, cette fois-ci, il avait passé les bornes. Il avait refusé, publiquement en quelque sorte, d'admettre les valeurs qui, cette année du moins, passaient pour assurées. Il avait demandé, au nom de la résistance, qu'on rendît justice à un milicien, assurément coupable d'un crime. A cette fin, il avait mêlé des justifications opposées, rivales mêmes, pour n'arriver en fin de compte, qu'à poser des questions auxquelles il n'avait apporté aucune réponse. Il avait donc heurté deux conformismes et, ni ses anciens camarades, ni ses anciens ennemis ne le lui pardonnaient.

Saurette entra dans le vestiaire des avocats. Il y avait peu de monde. Il monta au premier étage, se dirigea vers son armoire et ôta sa robe. Puis il sortit, traversant quelques groupes attardés, sans paraître les voir, et quitta le Palais.

Pierre Collard, après avoir longé, entre ses deux gardes, des couloirs qu'il ne voyait même pas, venait, au même moment, de se retrouver dans une cellule. Il attendait d'être reconduit en prison avec autant d'impatience que s'il se fût agi de rentrer chez lui. Avant tout, il fallait essayer de calmer le malaise qui lui faisait les mains moites et la bouche sèche. Il devait apaiser son cœur en tumulte. La tête appuyée contre le mur crasseux, il allongea les jambes. Pourquoi l'angoisse se logeait-elle ainsi dans des parties du corps où il semblait qu'elle n'eût rien à faire : au creux des genoux, dans la nuque, la paume des mains ? Il prenait de longues respirations, tâchait de ne penser à rien et, la fatigue aidant, finissait par y réussir. Aussitôt, la pensée qu'il avait dix ans de captivité devant lui suffisait pour tout détruire et pour que l'angoisse reprît possession de son corps.

Donc, il était vaincu. Ni jugé, ni puni : vaincu. Assurément, il ne se sentait pas innocent. Mais les autres, les vainqueurs d'aujourd'hui, l'étaient-ils donc ? Non, rien de tout cela ne méritait décidément le nom de justice. La preuve, c'est qu'il ne pouvait ni se résigner à sa peine, ni reconnaître qu'il l'avait méritée. La véritable justice aurait été évidente, indiscutable, au point qu'elle en serait devenue légère. Autrement, de quoi pouvait-il s'agir ? Si la justice n'avait pour but que de susciter la colère, le désir de vengeance dans le cœur des coupables, alors, c'était réussi. Mais non : la chance avait simplement tourné. Il ne s'était rien passé d'autre. Hier, il riait, en regardant ceux qu'on emmenait en prison. Et voilà que les prisonniers étaient devenus geôliers à leur tour. A cela se réduisait cette aventure, et il fallait qu'elle ne fût pas autre chose. Car il pouvait supporter la défaite, mais non de se juger coupable au point d'estimer raisonnable d'être mis en prison pour dix ans. En vérité, tout cela était comique. Comiques, ces juges et ces policiers qui voyaient se succéder entre leurs mains les vaincus d'hier et les vaincus d'aujourd'hui ! Car c'étaient bien les mêmes juges, les mêmes policiers, accomplissant ponctuellement une tâche qui ne pouvait avoir aucun sens. Comique aussi, cet avocat, confiant à un tribunal gêné d'une telle impudeur les tourments de sa conscience et les angoisses d'un cœur généreux et incertain. Comiques, tous comiques...

Mais, dix ans de prison ? Et soudain, tout était à refaire, depuis le commencement. Est-ce que cela aussi allait durer dix ans ? Le bruit d'une clef dans la serrure le fit sursauter. Pourtant, il n'avait plus rien à craindre. Le pire était

passé. On venait le chercher. Les gardes maintenant le traitaient avec plus de ménagements. Comme si le crime dont on l'avait reconnu coupable lui valût une sorte de considération. Il n'était plus n'importe qui, n'importe quel innocent, mais quelqu'un d'un peu exceptionnel. Il y avait donc, dans le monde où il allait entrer, une sorte de hiérarchie à rebours, et on lui faisait sentir qu'il n'y occuperait pas le dernier rang. Peut-être cela valait-il mieux ainsi.

Il entra dans la voiture cellulaire et on referma la porte de la petite prison qu'elle contenait. C'était très bien organisé. Le moteur se mit en marche, et Pierre Collard, sans rien voir, sentit la voiture qui sortait lentement, puis prenait de la vitesse.

Sur le quai, Romuald s'arrêta pour regarder passer la voiture bleue aux fenêtres grillagées. Peut-être emmenait-elle Pierre Collard, pensait-il. Tout de même, cela lui fit une drôle d'impression. Longeant les quais, il rentrait doucement chez lui. La nuit était tombée. La ville était obscure et triste, avec ses rues mal éclairées, ses devantures éteintes. Mais enfin, il n'y avait pas à se plaindre : à condition de savoir s'y prendre, on ne manquait plus de rien.

Il se sentait l'esprit et le cœur apaisés. Longtemps, l'idée qu'il devait assister à cette audience l'avait inquiété. Quelle question allait-on lui poser, et à quoi pourrait-il servir, dans cette affaire ? Il avait aussi éprouvé un grand ennui à la pensée, simplement, de se retrouver en présence de Pierre. Tant de souvenirs le liaient à ce garçon qu'il lui était difficile de les oublier et de ne plus le considérer que comme un malfaiteur. Bien sûr, c'était un peu sous ses propres yeux que Pierre s'était transformé. Mais, autant

qu'il pouvait se le rappeler, il n'avait jamais voulu l'admettre. Jusqu'à cet après-midi même, où Pierre lui était apparu sans cravate, mal rasé, blême, entre deux gendarmes. A ce moment, toute hésitation avait été impossible, et ce qu'il n'avait pas voulu croire jusqu'alors était devenu évident : Pierre était un malfaiteur.

Mais les choses n'en étaient que plus délicates. Surtout quand Romuald s'était aperçu que personne n'avait de question précise à lui poser. On voulait l'entendre à titre de témoin de moralité. La difficulté venait du fait qu'il ne pouvait nier que Pierre eût été son ami. Mais il ne pouvait, non plus, sans mentir, affirmer qu'il l'était encore. Tout cela, qu'il ne s'était jamais clairement formulé auparavant, lui était apparu évident quelques instants avant de déposer, tandis qu'il attendait dans la pièce réservée aux témoins. Si bien qu'il avait repris toute son assurance au moment où, après l'avoir entendu prêter serment, le Président lui demanda de dire ce qu'il savait sur Pierre Collard et ce qu'il pensait de lui. Romuald avait pris son temps. Puis, il avait commencé sa déposition, avec le plus grand calme, s'adressant, comme il le devait, au Tribunal, mais sans éprouver la gêne qu'il appréhendait quand parfois, en se tournant vers lui, il regardait Pierre Collard. Il avait donc établi une distinction — qui lui paraissait venir du plus profond de sa conscience et de sa sincérité — entre ce qu'avait été pour lui Pierre Collard « avant » et « après ». Surtout avant puisque, après son crime, ils ne s'étaient pour ainsi dire plus revus. En écoutant sa déposition, le Président avait hoché la tête, d'un air compréhensif. Aussi Romuald, sentant que sa sincérité, et — on pouvait bien le dire — son courage

étaient appréciés, avait-il compris que le moment était venu de faire plus peut-être que n'exigeait son devoir en insistant sur les bonnes qualités de Pierre — celles d'avant, bien entendu — et qui s'étaient si tristement perverties. Parlant ainsi, il avait eu la certitude, et comme la sensation, que ses paroles portaient, qu'il était écouté. Il lui en était monté à la tête une sorte d'ivresse et il s'était senti très ému. Maintenant, il s'apercevait que son émotion l'avait emporté un peu plus loin qu'il n'eût été raisonnable d'aller. Tout en déclarant qu'il ne pouvait évidemment plus éprouver d'amitié pour Pierre Collard, il avait dit qu'il ne refuserait jamais, quant à lui, de l'aider matériellement, le jour venu, soit que Pierre Collard décidât de refaire sa vie, soit qu'il voulût seulement se faire oublier. Le Président avait encore une fois hoché la tête. Puis il avait demandé à l'avocat de Pierre s'il avait des questions à poser. L'avocat avait répondu seulement par un geste négatif, et il n'avait pas eu un mot de gratitude pour Romuald, ce que celui-ci avait estimé maladroit et même impoli. Romuald avait alors quitté la barre et s'était assis dans le public, avec un grand sentiment de soulagement. Il avait écouté le réquisitoire de l'avocat général et l'avait trouvé très impressionnant. C'était bien sur ce ton-là, lui avait-il semblé, qu'on devait réclamer la tête d'un coupable. Un ton un peu triste, avec quelque chose de conventionnel qui n'était pas déplaisant, et qui devait provenir de la conviction qu'on ne serait pas écouté. Certes, on ne pouvait accuser ce magistrat de ne pas croire à ce qu'il disait : il croyait, sans aucun doute, que cela devait être dit. Il accomplissait un rite qui consistait à demander une condamnation dont il

savait qu'elle ne serait pas prononcée. Autrement, il aurait certainement eu l'air moins triste. La plaidoirie, en revanche, lui avait beaucoup déplu, sans parler des allusions déplacées, qu'elle contenait, à l'influence qu'il aurait exercée sur Pierre Collard. Autant l'avocat général lui avait paru digne, dans la tristesse et le sérieux, autant lui avaient paru choquants les signes d'émotion qu'avait montrés l'avocat. Cette manière, aussi, de parler de soi, ce désordre dans l'exposé, cette voix qui s'étranglait, ces yeux larmoyants, tout cela lui avait paru très déplaisant. Aussi avait-il été très étonné du résultat obtenu avec de tels moyens. Pour un avocat, il fallait l'avouer, c'était un beau succès.

Romuald ne pouvait s'empêcher aussi de trouver curieux que des gens aussi sérieux que des magistrats fussent à ce point imprudents. Car enfin, dans dix ans, Pierre Collard sortirait de prison. Une telle pensée n'était pas rassurante. Mais Romuald se disait aussi que, d'ici là, il aurait eu le temps d'aviser.

Saurette était rapidement rentré chez lui. Dès son arrivée, il avait donné un coup de téléphone.

— Dix ans de prison, dit Daniel, en raccrochant après l'avoir écouté. L'avocat général avait requis la peine de mort. Dans ces conditions, c'est un succès.

— Il est content ? demanda Noémi.

— Non, bien entendu.

— Pourtant !

Daniel regarda sa femme. Elle avait donné à son visage une expression qu'il connaissait bien : un air fermé. Il savait qu'elle le faisait exprès. Au fait, le faisait-elle exprès ? Ou bien était-elle vraiment incapable de rien comprendre, par une sorte de refus, dès qu'il s'agissait de ces pro-



blèmes ? Quand on est décidé à haïr, pensait Daniel, on se simplifie l'existence. Pour lui, il n'aurait pu dire exactement quels étaient ses sentiments. Si on admettait le point de vue de Saurette, cette condamnation était odieuse. Si on écoutait Noémi, Pierre Collard avait simplement mérité la mort. Qu'il eût vingt ans, que les circonstances plus qu'une véritable perversité, l'eussent conduit à devenir un criminel, inclinait Daniel à l'indulgence. Mais s'il pensait, comme Noémi le faisait exclusivement, à tous ceux que Pierre Collard et ses pareils avaient torturés, il ne se sentait pas en désaccord avec ces dix ans de prison. D'autant plus qu'il en venait à se dire que probablement Pierre Collard méritait un châtiment plus grave, et que c'était bien de ne pas le lui avoir infligé. Daniel pensait à son père, au vieux Salomon son grand-père, à sa mère, et il lui était impossible d'admettre que ne soient pas punis, non seulement ceux qui les avaient tués, mais ceux qui avaient approuvé de tels meurtres. La justice ne pouvait pas être parfaite. Elle ne pouvait frapper, dans cette foule, chacun exactement à sa mesure. Mais il existe, entre les assassins, une solidarité dans le crime à laquelle il faut bien répondre par une égalité dans le châtiment. Si encore il se fût agi de ces sortes de fautes comme on en commet en temps ordinaire : limitées, avec un début et une fin, des effets qu'on peut mesurer. Mais cela n'avait pas été le cas. Personne ne pouvait dire exactement quelle avait été l'étendue de ces crimes. Chaque jour, d'ailleurs, ils s'accomplissaient à nouveau dans le souvenir de ceux qui avaient pu en réchapper. Et ceux-là étaient devenus autres que ce qu'ils étaient, différents de ce qu'ils seraient devenus. C'était à eux que

Noémi devait ce passé dont elle avait horreur et qui pesait sur sa vie, ces images qui encombraient sa mémoire et l'empêchaient de vivre. Comment se faisait-il que des circonstances identiques pussent marquer les uns et les autres de façons si différentes ? Qu'il les eût aimés, qu'il les regrettât parfois, ce n'étaient pourtant pas les êtres disparus qui l'empêchaient jamais de vivre. La blessure était ailleurs, mais les autres n'y étaient pour rien. Et cette blessure même ne lui avait pas enlevé le goût de ce qu'il aimait. Tandis que, pour Noémi, tout était changé. Mais aussi cela venait de ce qu'elle préférerait ne pas donner au malheur son véritable nom. Puisqu'il lui fallait souffrir, elle avait choisi cette souffrance-là. Il se savait incapable de la partager, de jouer avec elle la comédie du malheur partagé. Et c'était peut-être pour cela que Noémi se réfugiait dans un chagrin où elle avait le droit de se croire atteinte par un autre que lui.

— J'espère, dit Noémi, que Saurette nous épargnera le spectacle de son désespoir.

— Je ne sais pas. Je ne pense pas qu'il s'agisse de désespoir. En tout cas, si cela te gêne, tu n'auras qu'à me laisser avec lui.

— C'est ce que je ferai sans aucun doute. Vos générosités me fatiguent.

Daniel ne répondit pas. Il n'avait pas envie de donner à Noémi le prétexte d'une irritation que pourtant elle cherchait. Il pensait que c'était étonnant de voir combien le chagrin et l'amertume pouvaient lui donner de vivacité. L'agressivité de Noémi ne provoquait en lui qu'une grande lassitude, un désir de repos, de silence, de solitude. Pendant quelque temps, Noémi tourna en rond, rangeant un objet, allumant la

lampe, à l'affût d'un mot qui lui aurait donné l'occasion de reprendre la conversation. Mais, dans son fauteuil, Daniel regardait dans le vague et paraissait plongé dans une sorte de somnolence. Parfois, tout de même, il regardait Noémi. Il admirait, comme s'ils ne lui eussent jamais rien été, ce corps élancé et nerveux, ce visage en angles adoucis.

N'en pouvant plus de ce silence, Noémi demanda à Daniel s'il voulait être seul pour travailler.

— Si tu veux, répondit-il.

Quand Noémi eut quitté l'atelier, Daniel resta dans son fauteuil. Travailler ? Il le désirait, mais ce n'était pas suffisant. Maintenant, il allait falloir du temps pour qu'il se retrouvât seul avec la musique. Du temps et aussi des efforts dont rien n'assurait qu'ils trouveraient leur récompense.

## II

### JOURNAL DE ROMUALD

C'est un étrange et subit besoin de clarté qui me décide à entreprendre la rédaction de ce journal. A vrai dire, que j'éprouve aujourd'hui ce besoin n'est pas sans m'inquiéter. Jusqu'à présent, je n'ai jamais eu envie de recourir à cette sorte d'artifice, ni pour me conduire, ni pour me connaître. Mais je dois avouer que je ne me sens plus aussi à l'aise que je l'ai été jusqu'à présent. Sans doute ce journal me rendra-t-il l'équilibre que j'ai perdu. Si je cherche l'origine de ce trouble, il me faut remonter assez loin en arrière.

Je crois que tout a commencé il y a cinq ans, dans les derniers mois de l'occupation. Mais ce n'est pas ainsi qu'il me faut débiter.

J'ai toujours été inquiet de problèmes moraux. Ou plutôt, ils m'ont toujours intéressé. Je cherche à prévoir les conséquences que risque d'entraîner chacun de mes actes, plus que ses résultats immédiats. Je suis soucieux de ma liberté, et non moins respectueux de celle d'autrui. Je prends mes responsabilités, et j'aime que les autres en fassent autant. Je dois à une telle attitude d'être généralement estimé. On reconnaît



*nrf*



56-VIII A 20768 ISBN 2-07-020768-4

Extrait de la publication



9 782070 207688